

## Claude Moussy et l'analyse sémique

Jean-François THOMAS  
Université Paul Valéry Montpellier  
jean-francois.thomas@univ-montp3.fr

### RÉSUMÉ

L'analyse sémique a été appliquée par C. Moussy au vocabulaire latin dans les années 1990 afin de mesurer les écarts de sens dans les polysèmes. Elle a constitué un apport important à la compréhension du lexique latin, mais elle a suscité des interrogations, car la coexistence de plusieurs sémèmes peut être considérée comme une remise en question de l'unité du signifié.

MOTS CLEFS : lexicologie, analyse sémique, sème, sémème, polysémie.

### SUMMARY

#### Claude Moussy and semic analysis

Semic analysis was applied to the Latin vocabulary by C. Moussy in the 1990s in order to measure the differences in meaning of polysemic words. It has made a major contribution to the understanding of the Latin vocabulary, but it has also raised controversy, since the coexistence of several sememes may cast doubt on the unity of the signifié.

KEY WORDS: lexicology, semic analysis, seme, sememe, polysemy.

**Pour citer cet article : Jean-François Thomas**, « Claude Moussy et l'analyse sémique », *Revue de Linguistique latine du centre A. Ernout. De Lingua Latina* n° 20, Décembre 2020, pages 68-94.

URL : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/numero-20>

Pour la revue dans son ensemble :

<http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/ecoles-doctorales/concepts-et-langages>; puis rubrique « Publications ».

## 1. INTRODUCTION

La Thèse de Doctorat d'Etat que C. Moussy a consacrée à *Gratia et sa famille* (1966) associe étroitement les deux grandes orientations de ce qu'allait être son enseignement comme sa recherche, l'étude du lexique, l'étude des religions romaine et chrétienne. *Gratia*, en effet, présente une très grande diversité d'emplois (« reconnaissance », « faveur », « crédit, influence », « relations amicales », « agrément, charme », « grâce divine »). Les différentes valeurs sont étudiées dans le détail de leurs nuances, replacées dans leur évolution chronologique, mises en relation avec des systèmes de pensée et l'influence de la philosophie grecque est mesurée à travers les emprunts sémantiques.

Cependant, l'enchaînement d'emplois nouveaux si nombreux a conduit C. Moussy à réfléchir sur le fonctionnement même de la polysémie, passant d'une démarche plus philologique à une approche plus linguistique. Il s'agit, en effet, de répondre à des questions essentielles : comment décrire les emplois pour mesurer le passage de l'un à l'autre, entre ce qui demeure et ce qui est nouveau ? Comment mesurer les écarts plus ou moins faibles entre différents emplois ? Ce qui vaut pour un seul et même mot vaut aussi quand il s'agit de comparer des antonymes ou des synonymes<sup>1</sup>. De là l'intérêt de C. Moussy pour l'analyse sémique. Elle permet, en effet, de décrire les emplois en traits de sens pertinents, les sèmes de chaque emploi constituent un sémème, les variations entre les sémèmes permettent de mesurer l'étendue de la polysémie et les écarts plus ou moins importants, ainsi que les niveaux d'antonymie et les degrés de synonymie.

Cette méthode, qui trouve son origine dans le modèle phonologique remontant à Troubetsky à travers toute une filiation (C. Germain 1981 : 134-184), est devenue très connue en France avec la célèbre analyse du champ lexical des sièges conduite par B. Pottier au début des années 1960. Elle n'a cependant pas influencé le travail de C. Moussy sur *Gratia et sa famille* (1966). La première mention de

---

<sup>1</sup> Comme on le sait depuis J. MAROUZEAU (1921), l'évaluation du degré de synonymie prend en compte les différences de ton, de genre littéraire et les préférences des auteurs pour tel ou tel terme.

l'analyse sémique se trouve dans un article<sup>2</sup> de 1977 consacré à l'histoire de *monstrum* (2011 : 62-64 ; 71-73), sous l'influence des premières applications au lexique latin faites par E. Coseriu (1975) sur les adjectifs exprimant l'âge et les couleurs. Son intérêt pour cette méthode se voit au début de la décennie 1980 à travers le compte rendu de l'ouvrage de C. Germain (1981) pour *l'Information Grammaticale* (1982). Deux livres importants ont exercé une influence particulière, ceux de R. Martin (1983) et de F. Rastier (1987), parus quelques années avant les deux articles de 1989 (2011 : 31-39) et de 1991 (2011 : 19-30), qui fondent véritablement l'utilisation de l'analyse sémique pour l'étude du lexique latin. Elle est alors mise en pratique dans 5 articles majeurs, les uns sur la polysémie à travers les cas de *litare* (2011 : 115-136), *mactare* (2011 : 137-148), *deprecor* (2011 : 207-224), les autres sur la synonymie avec le champ lexical d'*oratio, sermo, contentio* (2010 : 167-176) et sur l'antonymie (2010 : 143-154 ; 155-164). C'est durant la décennie 1990 que C. Moussy pratique le plus cette méthode dans ses articles et à travers les thèses qu'il dirige. L'usage en est ensuite beaucoup moins systématique en raison d'interrogations qu'elle suscite et qu'il conviendra d'examiner après une présentation de ses principes.

## 2. LES PRINCIPES DE L'ANALYSE SÉMIQUE PRATIQUÉE PAR C. MOUSSY

Bien loin de seulement appliquer la méthode au lexique latin, C. Moussy conduit une réflexion critique sur des éléments fondamentaux, le statut des sèmes et la manière de les isoler à partir d'un corpus. Leur nature différente a des conséquences non négligeables sur la mesure des écarts entre les groupements de sèmes que sont les sémèmes, d'où une typologie nécessairement assez complexe de la polysémie.

### 2.1. Le statut du sème et la première typologie de la polysémie

Une analyse de la nature des sèmes est nécessaire avant d'analyser leur regroupement en sémèmes et les relations entre ceux-ci.

#### 2.1.1. Le sème dans la description sémantique

---

<sup>2</sup> Les articles sont cités d'après les deux recueils enrichis d'introductions substantielles (2010 ; 2011).

La relation entre le sens et la référence fait l'objet de toute une réflexion théorique, dont C. Moussy retient la distinction essentielle entre la désignation et la signification, car, si elle n'est pas explicitement formulée, elle sous-tend son analyse du statut du sème. C. Germain, à la suite d'E. Coseriu, en donne une formulation très claire (1981 : 184-185) : « La distinction entre signification et désignation ... est généralement reconnue par les linguistes ... Par *désignation*, Coseriu entend le rapport entre une expression linguistique et la chose désignée (objet physique, activité, qualité, fait, événement, etc.). Quant à la *signification*, elle consiste en la classification du réel opérée par la langue, c'est-à-dire qu'elle se réduit aux rapports entre les signifiés des signes linguistiques. »

Cette distinction a des implications sur la nature du sème. C. Moussy (2011 : 21), partant de l'analyse de C. Germain (1981 : 191-198), revient sur l'analyse du champ lexical des sièges de B. Pottier. Il est évidemment possible de définir ainsi le sémème de *fauteuil* : /siège/ /avec dossier/ /avec bras/ /sur pied/ /pour une personne/, mais ces sèmes correspondent à une description du référent désigné par le mot *fauteuil*. Ils ne rendent pas compte de la place du mot dans le champ lexical, où il se définit par rapport aux autres termes : l'opposition avec *canapé* ou *banc* conduit à retenir pour *fauteuil* le sème /pour une personne/ et celle avec *chaise* ou *tabouret* celui de /avec bras/ (C. Moussy 2011 : 21 note 7). Autrement dit, le sémème /siège/ /avec dossier/ /avec bras/ /sur pied/ /pour une personne/ relève de la désignation et les traits, qui décrivent le référent, sont situationnels, tandis que le sémème /siège/ /avec bras/ /pour une personne/, qui se dégage des relations d'opposition à l'intérieur du système linguistique lui-même, constitue la signification. La correspondance entre les deux séries est partielle. Les premiers sèmes sont situationnellement distinctifs, les seconds sont linguistiquement pertinents, et ce sont ces derniers qui doivent être retenus dans l'analyse sémique.

### 2.1.2. Les écarts dans la polysémie

Lorsqu'un lexème comporte deux sémèmes au moins et qu'ils présentent un sème commun ou que chaque sémème est lié ainsi à un autre, il existe une polysémie. À considérer globalement le sémantisme décrit par les dictionnaires<sup>3</sup>, l'on se rend compte que les valeurs peuvent être assez proches comme pour *labor* « peine qu'on se donne pour faire quelque chose », « activité dépensée », « tâche à accomplir », « résultat de la peine », « situation pénible, malheur,

<sup>3</sup> Les exemples sont empruntés au *Grand Gaffiot*.

maladie ». En revanche, il existe parfois une certaine distance entre les différentes valeurs, comme l'illustre *auctoritas* « garantie du vendeur contre l'éviction », « autorisation d'un tuteur », « autorité juridique », « prestige », « autorité politique », « modèle », « conseil, impulsion », « volontés, opinions personnelles », « volontés (du sénat, des magistrats », « ratification », « accords préalables », « pleins pouvoirs »

La formulation même employée pour des valeurs *assez proches* ou d'autres entre lesquelles *il existe une certaine distance* témoigne d'une gradation inhérente à la polysémie avec ce que cela implique de subjectivité. L'apport de C. Moussy est d'élaborer une typologie pour établir les liens entre ces valeurs d'une part, d'autre part les étapes dans cette distanciation progressive. Chaque sémème est constitué de plusieurs sèmes et le premier d'entre eux rattache le sémème à un champ lexical, d'où son nom de *sème générique*, les autres déclinant des propriétés particulières en tant que *sèmes spécifiques*. Sur cette base, deux sémèmes ayant un sème générique commun sont plus proches que deux sémèmes dont le lien réside non dans le sème générique, mais dans au moins un sème spécifique. L'écart entre deux sémèmes est aussi moins important quand existe un effacement ou une adjonction de sème, mais il est plus important lorsque s'opèrent à la fois un effacement et une adjonction. De là toute une typologie, que C. Moussy a construite d'abord essentiellement avec des substantifs, car les verbes posent des problèmes particuliers. Elle soulève des difficultés, d'où une seconde typologie.

### 2.1.3. Une première typologie : le cas des substantifs

Les exemples sont empruntés à L. Gavaille (2007 : 4-6), qui donne la présentation la plus achevée de la typologie de C. Moussy, à partir de son article fondateur de 1991 et d'autres<sup>4</sup>.

#### Restriction de sens<sup>5</sup>

Le sème générique est identique et d'un sémème à l'autre, s'ajoute au moins un sème :

---

<sup>4</sup> Voir *supra* p.71.

<sup>5</sup> La terminologie présente des difficultés. Les mots et expressions *avoir pour sens*, *signification*, *emploi acception* ont un usage technique précis dans les différentes typologies de la polysémie. Il convient de leur garder cet usage. L'on parlera de *valeurs référentielles dénotatives* (FRUYT 2005 : 24) ou simplement de *valeurs* pour les données sémantiques de base livrées par les occurrences dans les textes.

**fructus** S 1 « jouissance, usufruit » : /produit *sg*/  
S 2 « fruit » : /produit *sg*/ /des arbres *sp*/

#### Extension de sens

Le sème générique est identique et d'un sémème à l'autre s'efface au moins un sème :

**oratio** S 1 « parole argumentée » : /action de parler *sg*/ /de façon argumentée *sp*/  
S 2 « parole » : /action de parler *sp*/<sup>6</sup>

#### Relation métonymique

Le sème générique de S 1 se retrouve comme sème spécifique en S 2, S 1 réapparaît dans S 2, qui a un nouveau sème générique venant s'ajouter :

**scelus** S 1 « crime, forfait » : /acte criminel *sg*/  
S 2 « criminel, scélérat » : /personne *sg*/ /qui est coupable *sp*/  
/d'un acte criminel *sp*/

#### Relation métaphorique

Les sèmes génériques diffèrent, mais l'un au moins des sèmes spécifiques est identique à côté de ceux qui s'ajoutent :

**monstrum** S 1 « prodige » : /signe *sg*/ /envoyé par les dieux *sp*/ /qui sort de l'ordinaire *sp*/  
S 2 « monstre, être monstrueux » : /être *sg*/ /qui sort de l'ordinaire *sp*/ /d'un point de vue physique (par sa forme ou sa taille) *sp*/  
S 3 « être criminel » : /être *sg*/ /qui sort de l'ordinaire *sp*/ /d'un point de vue moral (par sa méchanceté ou ses turpitudes) *sp*/

La restriction de sens, la métonymie, la métaphore reposent sur l'adjonction de sème, l'extension, sur un effacement. L'un ou l'autre des phénomènes joue, ce qui caractérise une pluralité d'acceptions. En revanche, lorsque les deux s'opèrent, les modifications sont plus importantes, d'où une terminologie propre, la pluralité de sens. Dans ce dernier cas, la situation n'est pas la même selon que le sème générique demeure ou non.

#### Polysémie étroite

<sup>6</sup> Exemple de substantif créé par L. GAVOILLE (2007 : 52).

Les autres sèmes peuvent changer, mais le sème générique demeure :

**radius** S 1 « baguette pointue » : /pointe *sg*/ /servant à tracer, à percer *sp*/  
 S 2 « rayon lumineux » : /pointe *sg*/ partant d'un centre lumineux *sp*/

Polysémie lâche

Des changements s'opèrent sur le sème générique et les sèmes spécifiques, mais un sème spécifique commun reste, sans quoi il y aurait homonymie :

**mensa** S 1 « gâteau sacré » : /gâteau sacré *sg*/ /rond *sp*/ /et partagé en quartiers *sp*/ /sur lequel on dispose *sp*/ /les offrandes faites aux dieux *sp*/  
 S 2 « table » : /support *sg*/ /sur lequel on dépose *sp*/ /les mets *sp*/.

Lorsqu'il n'apparaît aucun sème commun, il s'établit une homonymie, mais la recherche tend à réduire la part de celle-ci au profit de la polysémie. Si le *Grand Gaffiot* distingue :

*deformare* 1 « donner une forme, façonner », « dessiner, représenter » et  
*deformare* 2 « déformer, défigurer », « altérer », « déshonorer »,

il est possible de résoudre cette différence à partir des deux valeurs du préverbe *de*, respectivement la valeur directive et la valeur ablative<sup>7</sup>.

La gradation des écarts se laisse ainsi schématiser :

de l'écart moindre			à l'écart plus important		
Restriction de sens. Ajout de sème <i>sg</i> commun	Extension de sens. Retrait de sème <i>sg</i> commun	Relation métonymique. S1 réapparaît dans S2 <i>sg</i> différent	Relation métaphorique. Au moins 1 <i>sp</i> de S1 dans S2 <i>sg</i> différent	Polysémie étroite. Ajout et retrait de sèmes <i>sg</i> commun	Polysémie Lâche. Ajout et retrait de sèmes <i>sg</i> différent
<b>pluralité d'acceptions</b>			<b>pluralité de sens</b>		

<sup>7</sup> Sur les relations entre polysémie et homonymie, voir FRUYT (2007) et pour *deformare* les p. 52-53.

Toutes ces polysémies sont internes, dans la mesure où elles s'opèrent à l'intérieur du sémème, selon des rapports logiques seuls et sans lien avec les constructions syntaxiques.

#### 2.1.4. Une première typologie : le cas des verbes et des adjectifs

En revanche, lorsque la distinction entre les sémèmes est inséparable d'une différence de construction syntaxique, la polysémie est externe et elle ne repose pas sur un jeu d'adjonction et / ou d'effacement de sèmes. Cela concerne les verbes et les adjectifs, où un même lexème peut comporter deux sémèmes en polysémie interne, deux autres en polysémie externe. Un bon exemple est fourni par *mactare* (Moussy 2011 : 147-148).

Dans la structure *mactare deum hostiā*, le verbe a un sémème S 1 « faire croître, revigorer le dieu (au moyen d'une offrande, d'un sacrifice) » : /pourvoir ou gratifier un dieu *sg* / /d'un accroissement (au moyen d'une victime) *sp*/ tandis que dans *mactare deō hostiam*, le sémème est :

S 2 « sacrifier, offrir » : /immoler ou offrir à un dieu *sg* / /en sacrifice (une victime) *sp*/

La différence entre les sémèmes ne repose pas sur les processus d'adjonction et de retrait de sèmes, mais sur une différence de construction, si bien que la polysémie est externe.

A l'inverse, la construction est la même, en l'occurrence l'accusatif de la chose et le datif du destinataire, pour :

S 2 « sacrifier, offrir » : /immoler ou offrir à un dieu *sg* / /en sacrifice (une victime) *sp*/

et S 3 « immoler » : /immoler/

où la différence entre les deux sémèmes s'observe par la seule comparaison des sèmes, qui montre un effacement de sème et donc une restriction de sens. La polysémie est donc interne.

Il en est de même pour les adjectifs, comme le montre le cas de *secundus* (C. Moussy 2011 : 283-293).

Cette typologie est élaborée au début des années 1990 à partir de celle de R. Martin (1983 : 75-95), laquelle reprend une première version publiée en 1972 et se rattache à la méthode structurale illustrée par B. Pottier, mais plusieurs de ces catégories trouvent leur origine chez M. Bréal (1924 : 106-136).

## 2.2. Le statut du sème en question et la seconde typologie

Cette démarche se heurte à certaines difficultés, ce qui a conduit C. Moussy à prendre en compte les travaux d'un autre théoricien, F. Rastier.

### 2.2.1. Les problèmes posés par la première typologie

Cette typologie issue de celle de R. Martin repose sur des exemples simples, ce qui est normal dans un premier travail, aussi fondateur que novateur. La formulation des sèmes ne fait pas difficulté et elle vaut pour toutes les occurrences des toutes les valeurs nettement différenciées. Cependant, l'analyse devient assez vite plus compliquée. Les dictionnaires distinguent souvent plusieurs valeurs et peuvent donner plusieurs équivalents, mais alors à partir de quel moment se fait le passage d'une valeur à l'autre, marqué par la coexistence de deux sémèmes ? Comme les dictionnaires sont une représentation codifiée de l'usage, l'on se doute que la solution réside dans la façon dont les différents sèmes se manifestent en contexte. Sous l'influence des travaux de F. Rastier (1987), C. Moussy a développé une méthode fondée sur l'ancrage textuel des sèmes, d'où ensuite une seconde typologie des relations de polysémie.

La différence entre les deux méthodes est profonde, plus sans doute qu'il n'y paraît. R. Martin élabore un système où les relations entre les sémèmes reposent sur l'effacement et / ou l'adjonction de sèmes qui sont soit génériques, soit spécifiques, ce qui revient à faire reposer la polysémie sur les différentes formes d'une dialectique du genre et de l'espèce dans le cadre d'un système fermé. C'est, en revanche, une conception plus ouverte que développe F. Rastier. Il considère, en effet, que la signification prototypique est un artefact du linguiste étant donné que le signifié lexical se constitue dans les relations contextuelles : le sème, qu'il soit inhérent ou afférent, s'actualise, s'identifie en contexte et il est même introduit par lui avec le mécanisme de l'afférence. Il n'est pas jusqu'au titre des ouvrages des deux théoriciens qui ne rende compte de la différence, *Pour une logique du sens* (R. Martin), *Sémantique interprétative* (F. Rastier). Ce que résume ainsi C. Cusimano (2008 : 71) : « ... avec F. Rastier, la polysémie est rejetée d'un point de vue lexical au profit d'une construction sémémique qui s'effectue en contexte : non seulement rien ne peut être représenté en langue qui n'ait auparavant été décrit en contexte, mais, de surcroît, l'étude des mots en langue et les concepts qu'elle fait naître constituent le partiellement vrai, contrairement à celle des mots en contexte qui représente le vrai. »

### 2.2.2. Les sèmes déterminés à partir des occurrences

La difficulté de formuler des sèmes à partir d'un corpus complexe est bien illustrée par le cas de *latrare* (C. Moussy 2011 : 34-36). Il présente trois valeurs, selon qu'il se dit des chiens qui aboient, d'orateurs qui braillent (Cic. *Brut.* 58) ou des vagues de la mer qui grondent (Virg. *Aen.* 7,588). Dans le premier cas, le sème /animal/, commun au substantif et au verbe, assure la cohérence de l'énoncé, il relève du sens propre du verbe, il appartient au domaine dénotatif. Il est donc inhérent, les sèmes de cette nature étant « les constituants (en principe) invariants d'un sémème, codifiés en langue » (F. Rastier dans Moussy 2011 : 120). Dans les types *oratores latrant* et *undae latrant*, les termes *oratores* et *undae* comportent les sèmes /humain/ et /éléments naturel/ qui virtualisent, c'est-à-dire neutralisent le sème /animal/ de *latrare* pour le remplacer, d'où des sens figurés. Ces sèmes sont afférents, car « ils sont des composants intégrés au sémème par le contexte linguistique ou pragmatique, en fonction de normes qui ne relèvent pas du système fonctionnel de la langue » (F. Rastier dans Moussy 2011 : 120). L'analyse sémique, que C. Moussy ne donne pas, pourrait être :

S 1 « aboyer » : /émettre un bruit *inh.*/ /sonore, bref, répété par saccades *inh.*/ /l'origine étant un animal *aff.*/

S 2 « vociférer » : /émettre un bruit *inh.*/ /sonore, bref, répété par saccades *inh.*/ /l'origine étant un homme *aff.*/

S 3 « gronder » : /émettre un bruit *inh.*/ /sonore, bref, répété par saccades *inh.*/ /l'origine étant un élément naturel *aff.*/

L'apport de cette nouvelle description est de montrer que cette donnée d'expérience qu'est la valeur d'un mot n'est pas figée dans un code dont la parole ne serait que l'utilisation ponctuelle, mais qu'elle est inséparable de la pratique qui en est faite, entre valeur première de base (sème inhérent), et valeurs développées et construites secondairement (sème afférent).

### 2.2.3. Conséquence sur les relations de polysémie

Cela a une conséquence sur les statuts des sémèmes. Les sèmes inhérents forment un sémème qui est un sens, la présence d'un sème afférent donne des acceptions : le S 1 « aboyer » est un sens, mais les S 2 « vociférer » et S 3 « gronder » constituent des acceptions. F. Rastier établit une troisième catégorie, car, si l'acception est une interprétation résultant d'une norme sociale, d'une convention admise, d'un sociolecte, l'emploi est une valeur purement occasionnelle, relevant de l'idiolecte. L. Gavaille, qui synthétise cette opposition (2007 : 6-7), donne en exemple la valeur particulière de *gratus* qui, à partir de son sens usuel « reconnaissant », en vient très

ponctuellement à signifier « bienveillant, complaisant » (Plaute *Pers.* 840). Entre

S1 « reconnaissant » : /qui est disposé/ /à faire du bien/ /en souvenir d'un bienfait reçu/

et S 2 « bienveillant, complaisant » : /qui est disposé/ / à faire du bien/,

le sème /en souvenir d'un bienfait reçu/ est neutralisé en contexte, ce qui relève de l'afférence, et sa suppression constitue une extension de sens, mais comme cet effacement est occasionnel, cette valeur est un simple emploi.

Pour en revenir à la mesure de l'écart au sein de la polysémie, il est clair que l'écart est plus important entre sens se différenciant par des sèmes inhérents :

de l'écart moindre		à l'écart plus important
Emploi trop occasionnel pour fonder une polysémie	Polysémie d'acceptation Différence reposant sur des sèmes afférents	Polysémie de sens Différence reposant sur des sèmes inhérents

Le verbe *litare* constitue une bonne illustration. Quelques éléments significatifs de l'analyse de C. Moussy (2011 : 115-136) seront retenus, le lecteur pouvant se reporter à la publication pour l'ensemble. Il commence par l'usage dans le vocabulaire religieux, où le verbe a des emplois intransitifs, les plus anciens, et des emplois transitifs. Dès le latin préclassique, le verbe signifie « obtenir un présage favorable, faire agréer au dieu » avec comme sujet un animé humain :

Plaut. *Poen.* 488-489 :

*Si hercle istuc umquam factum est, tum me Iuppiter  
faciat ut semper sacrificem nec umquam litem.*

« Par Hercule, si ce que tu dis là est jamais arrivé, je veux que Jupiter me condamne à sacrifier tous les jours sans jamais que j'obtienne un signe favorable. » (trad. A. Ernout, CUF)

et il prend ensuite, à partir d'Ovide, la valeur de « donner un présage favorable » avec comme sujet la victime :

Ov. *met.* 15,794-795 :

*Victima nulla litat magnosque instare tumultus  
fibra monet ...*

« Aucune victime ne fournit de présage favorable : les entrailles annoncent que de grands troubles sont proches » (trad. G. Lafaye, CUF).

Comment expliciter les sens « obtenir un présage favorable », « fournir un présage favorable » ? La procédure sacrificielle comporte nécessairement une réparation et un apaisement selon une relation entre l'homme et la divinité bien établie. Les sèmes fondamentaux sont des sèmes inhérents. Parmi eux, il y en a un pour l'apaisement de la divinité, mais C. Moussy choisit de le segmenter /qui apaise/ /la divinité/<sup>8</sup>. D'où deux sémèmes :

S 1 « obtenir un présage favorable » : (sujet le sacrifiant) /en sacrifiant<sup>1a</sup>/ /procure une réparation<sup>2</sup>/ /qui apaise<sup>3</sup>/ /la divinité<sup>4</sup>/

S 2 « donner un présage favorable/ » : (sujet la victime) /en étant sacrifié<sup>1b</sup>/ /procure une réparation<sup>2</sup>/ /qui apaise<sup>3</sup>/ /la divinité<sup>4</sup>/.

Les sèmes communs /procure une réparation<sup>2</sup>/ /qui apaise<sup>3</sup>/ /la divinité<sup>4</sup>/ sont inhérents, mais la distinction /en sacrifiant<sup>1a</sup>/ /en étant sacrifié<sup>1b</sup>/ dépend du contexte selon la nature du sujet, le sacrifiant ou la victime, et ils sont afférents. Comme les deux sémèmes diffèrent seulement par un sème afférent, ils constituent l'un par rapport à l'autre des acceptions.

Il existe une autre valeur de *litare*, toujours intransitif, « offrir un sacrifice, accomplir un sacrifice », sans que le verbe implique l'idée de présage favorable<sup>9</sup>, d'où un sémème :

S 3 (sujet le sacrifiant) /en sacrifiant<sup>1a</sup>/ /procure une réparation<sup>2</sup>/, lequel présente par rapport à S1 l'occultation des sèmes /qui apaise<sup>3</sup>/ /la divinité<sup>4</sup>/.

L'effacement de ces sèmes donne une extension de sens, c'est-à-dire une pluralité d'acception dans la typologie de R. Martin, mais, comme elle concerne des sèmes inhérents, une polysémie de sens dans celle de Fr. Rastier. Il y a là un bon exemple de l'enjeu attaché à la différence des deux typologies, entre une conception fixiste du sens reposant sur une dialectique entre le genre et l'espèce d'une part, et d'autre part une conception interprétative, faisant du sens une construction dans et par le contexte (voir *supra* p.77).

Les constructions transitives illustrent bien le processus pour définir les sèmes. Deux cas sont à envisager, selon que le complément

<sup>8</sup> Le sème est segmenté parce que, inhérent dans les emplois les plus anciens, il peut recevoir une réalisation autonome sous la forme d'un complément au datif (Cic. *diu.*, 2, 38) : ... *ut litetur aliis, aliis non litetur* « ... que les uns accordent l'agrément, les autres non. »

<sup>9</sup> Stat. *Theb.* 1,559-561 : ... *non inscia suasit / religio, magnis exercita cladibus olim / plebs Argiua litat* ... « Ce n'est pas à la faveur d'une superstition aveugle, mais en souvenir de tourments causés jadis par des calamités que le peuple d'Argos offre des sacrifices » (trad. R. Lesueur).

d'objet exprime le sacrifice (*sacra litare*) ou la victime (*exta litare*). La première occurrence de *sacra litare* se trouve chez Virgile :

*Aen.* 4,50-51 :

*Tu modo posce deos ueniam, sacrisque litatis  
indulge hospitio ...*

« Toi, implore seulement la bienveillance des dieux, acquitte-toi d'heureux sacrifices, puis donne-toi tout entière à l'hospitalité » (trad. J. Perret, CUF)

d'où un sémème 4 /offrir en réparation<sup>1</sup>/ /un sacrifice<sup>2</sup>/ /qui apaise<sup>3</sup>/ /la divinité<sup>4</sup>/ avec les sèmes s<sup>1</sup>, s<sup>3</sup> et s<sup>4</sup> inhérents parce qu'ils relèvent de la valeur de base et qu'ils correspondent à la situation décrite, à côté d'un s<sup>2</sup>, afférent, car explicité par *sacra*. En revanche, la notion de présage favorable est complètement exclue quand les présages fournis sont funestes :

*Lucan.* 1,632-634 :

*... nec enim tibi, summe, litai  
Iuppiter, hoc sacrum ; canique in pectora tauri  
inferni uenere dei ...*

« car ce n'est pas à toi, très grand Jupiter, que j'ai fait ce sacrifice et les dieux infernaux sont entrés dans les viscères du taureau égorgé ... » (trad. A. Bourgerly)

si bien que le sème /qui apaise/, inhérent, est occulté. D'où deux sémèmes :

4 a « accomplir favorablement un sacrifice » :

(/offrir en réparation<sup>1</sup> inh./ /un sacrifice<sup>2</sup> aff./ /qui apaise<sup>3</sup> inh./ /la divinité<sup>4</sup> inh. /

et 4 b « accomplir un sacrifice » :

/offrir en réparation<sup>1</sup> inh./ /un sacrifice<sup>2</sup> aff./.

Les variations de sèmes ont des implications sur la nature des relations polysémiques. Comme la différence concerne un sème inhérent, il s'agit d'une polysémie de sens, qui reste interne étant donné que la construction ne change pas, avec la présence de *sacrum* / *sacra*.

Dans le type *exta litare* :

*Prop.* 4,1,24 : *pastor et ad calamos exta litabat ouis.*

« le berger offrait en sacrifice les entrailles d'une brebis au son du chalumeau »

le changement d'« accomplir un sacrifice » à « offrir en sacrifice » correspond à un changement d'actant, d'où une polysémie externe.

La sémantique interprétative de F. Rastier constitue la base de l'analyse sémique appliquée au latin par C. Moussy sous sa forme achevée. Elle permet de constituer les sémèmes selon un processus qui, à travers l'exemple de *litare*<sup>10</sup>, se laisse décomposer en trois étapes. D'abord, la valeur dite *de base*, sur des critères d'ancienneté et de fréquence dans le cas présent, donne un sémème central, faits de sèmes inhérents. Ensuite, les autres valeurs donnent chacune un sémème quand la construction syntaxique montre que le terme étudié s'applique chaque fois à des domaines différents. Dans ces différents sémèmes, les sèmes inhérents de départ demeurent ou sont occultés, tandis que dans le contexte syntaxique se trouvent des termes porteurs d'éléments de sens qui ont un rapport isotopique avec le mot analysé et introduisent en lui des sèmes afférents. Il reste enfin à rattacher chaque sémème à un autre et à établir des comparaisons. Cette méthode, par ses résultats, répond incontestablement à l'objectif recherché, disposer d'outils afin de décrire la polysémie.

### 3. L'ANALYSE SÉMIQUE EN QUESTION

Cette méthode soulève à son tour bien des questions concernant le sème et le sémème, la coexistence de plusieurs sémèmes et les relations polysémiques qui, si elles ne trouvent, bien sûr, pas de solutions définitives, font avancer la réflexion.

#### 3.1. Le sème et le sémème

La lecture des articles de C. Moussy et la pratique de sa méthode par plusieurs de ses élèves permettent de revenir sur les éléments de base que constituent le sème et le sémème.

##### 3.1.1. Le sème

Tout comme deux dictionnaires peuvent présenter assez différemment le sémantisme d'un même lexème, il peut y avoir deux analyses sémiques divergentes, ce qui pose deux problèmes, la formulation des sèmes et la surface sémantique qu'ils donnent à un sémème par rapport à un autre. Les principaux exemples choisis par

---

<sup>10</sup> Les mêmes observations pourraient être faites sur les sémèmes de *litare* non repris ici, qui concernent tous des valeurs en dehors du vocabulaire religieux, qu'il s'agisse d'emplois intransitifs (« satisfaire une vengeance, donner réparation », « donner satisfaction à un sentiment », « donner satisfaction à une personne ») ou d'emplois transitifs (« offrir en sacrifice » « expier, séparer »)

C. Moussy sont des termes 'concrets', appartenant pour une partie importante au moins de leurs emplois au vocabulaire religieux, comme *litare, mactare, deprecor*, qui dénotent le plus souvent des procès codifiés avec précision (« sacrifier », « honorer », « chercher à détourner pas des prières »), si bien que la formulation des sèmes reste assez simple. La démarche est plus délicate quand il s'agit soit de termes 'concrets' mais d'un sens plus large, moins liés à des pratiques encadrées, soit de termes plus 'abstraites'. Le contexte fournit des informations importantes quand la différence entre deux valeurs repose sur des variations observables, de nature proprement linguistique : ce n'est pas la même valeur, le même sémème, selon que le sujet de *mactare* est le sacrifiant qui reçoit un présage favorable ou la victime qui le donne. L'application de ce critère aux valeurs 'abstraites' s'avère plus délicate, car les champs notionnels n'ont pas toujours de limites strictes. Tout dépend à quel point est placée la différence qui fait passer d'un sémème à un autre.

Le sémantisme d'*ars*, fort bien étudié par E. Gavoille (2000), permet de poser le problème. Prenons deux exemples où *ars* s'applique à la connaissance. Le mot désigne un domaine de connaissances en :

Cic. *de orat.* 1,248 : *Aliud est enim artificem cuiusdam generis atque artis, aliud in communi uita et uolgari hominum consuetudine non hebetem nec rudem.*

« C'est une chose en effet d'être un spécialiste en son domaine et son art, c'en est une autre de se montrer vif et habile dans la vie courante et le commerce habituel des hommes. »

et ce passage avec d'autres sert de base à un sémème « science particulière, discipline » : /ensemble/ /de connaissances/ /dans un domaine/ /déterminé/ (2000 : 176). Un texte comme :

Cic. *de orat.* 3,143 : *In oratore perfecto inest illorum omnis scientia, in philosophorum autem cognitione non continuo inest eloquentia : quae quanquam contemnatur ab eis, necesse est tamen aliquem cumulum illorum artibus afferre uideatur.*

« L'orateur parfait possède toute la science des philosophes, tandis que le savoir de ceux-ci n'implique pas forcément l'éloquence ; et, bien qu'ils la méprisent, il n'en faut pas moins voir en elle un couronnement de leurs connaissances. »

est la base d'un sémème « connaissances » : /ensemble/ /de connaissances/ (2000 : 193).

La variation entre la présence et l'absence des sèmes /dans un domaine/ /déterminé/ n'est liée qu'à la morphologie du singulier et du pluriel, et la distinction entre deux sémèmes n'est pas davantage

favorisée par l'environnement sémantico-syntaxique, car *ars* peut se trouver lié dans les deux valeurs avec par exemple *disciplina*<sup>11</sup>.

À l'inverse, les différences dans les systèmes de coordination et d'opposition ne suffisent pas à justifier la coexistence de deux sémèmes. Un sémème « habileté technique, talent personnel » : /disposition/ /particulière à un individu/ /à bien faire quelque chose/ /dans une activité déterminée/ (2000 : 121) se fonde sur des oppositions avec *opera* « travail, peine » (Cic. *off.* 1,150) ou *artificium* (Cic. *epist.* 13,6,3) et sur des exemples comme :

Cic. *Verr.* II.4,65 : ... *erat ... ea uarietate operum ut ars certare uideretur cum copia.*

« le candélabre était d'une telle variété d'exécution que l'art semblait le disputer à la richesse. »

Un autre sémème « savoir-faire, compétence » : /disposition/ /à bien faire quelque chose/ /dans une activité déterminée/ /et qui implique/ /des connaissances/ (2000 : 133) est lié à des antonymies avec *inertiae* (Cic. *fin.* 2,115) et *uirtutes* (Cic. *Planc.*62) et à des occurrences telle que :

Cic. *rep.* 1,2 : *Nec uero habere uirtutem satis est quasi artem aliquam, nisi utare ; etsi ars quidem, cum ea non utare, scientia tamen ipsa teneri potest, uirtus in usu posita est.*

« Mais il ne suffit pas de posséder la vertu comme une compétence quelconque, sans l'utiliser ; une compétence, même si on ne l'utilise pas, on peut en conserver la connaissance théorique, tandis que la vertu consiste entièrement dans son usage. »

Les sèmes /et qui implique/ /des connaissances/ sont tirés de *etsi ars quidem ... scientia ... ipsa teneri potest*, ils n'ont pas de valeur pertinente, car ils correspondent, en fait, à une analyse de Cicéron sur cette disposition particulière à un individu à bien faire quelque chose dans une activité déterminée, qui est le seul élément commun aux deux occurrences, au-delà des variations contextuelles.

Sur quel critère placer la frontière entre deux sémèmes ? Sur quel critère fonder l'existence de ces un ou deux sèmes qui justifient la coexistence de deux sémèmes ? Le contexte, assurément, mais son apport n'est pas uniforme. Si C. Moussy donne l'analyse détaillée de trois verbes, c'est que les variations contextuelles générant les différents sémèmes ressortent des rôles syntaxiques à travers le jeu complexe de la différence fonctionnelle. L'on retrouve sur sa base syntaxique la distinction entre polysémie interne et polysémie

<sup>11</sup> Voir E. GAVOILLE (2000 : 172-182).

externe : selon que le complément de *litare* par exemple est un dieu, le sacrifice ou la victime, la signification n'est *évidemment* pas la même. La même démarche peut être appliquée aux substantifs, mais les variations fonctionnelles possibles sont moins nombreuses, d'où une autre approche, dont la rigueur moindre fait que l'on hésitera à la considérer comme un critère véritable, mesurer dans les valeurs observées la part des éléments communs et des différences pour, à travers une rédaction adéquate des sèmes, les réunir dans un même sémème ou fonder sur elle la coexistence de deux sémèmes. Il existe d'autres critères proprement lexicaux bien mis en évidence par M. Fruyt (2005 : 27-28). La polysémie d'un lexème peut apparaître à travers les réseaux de synonymie partielle (dans *forma*, « forme, aspect » est aussi le sens de *facies*, *figura*, *species*, « règle », celui de *regula*), et les différents dérivés.

Par exemple, dans *pater* le sens de « père génétique ou adoptif » est en relation avec *paternus*, celui de « père ayant la puissance paternelle dans le domaine social » avec *patrius*, celui de « patricien » avec *patricius*.

### 3.1.2. Des sémèmes ? Un sémème ?

Sur la base de ces critères dont l'application ne se fait pas sans difficultés, est constitué un ensemble de sémèmes, mais son existence se trouve remise en question, et ce, à deux niveaux.

Sur un plan factuel, le nombre de ces unités sémantiques peut monter très vite. Il paraît alors très élevé, trop élevé par rapport à un seuil qu'il est impossible de définir sur des critères précis, mais le doute se fonde sur la vraisemblance. La complexité de l'ensemble en vient à faire penser que cette structure est moins une mise à jour du fonctionnement du lexique dans les compétences des locuteurs, qu'une construction de l'analyste. Elle n'est, assurément, pas la conséquence de la précipitation ou de l'arbitraire, mais la volonté d'élaborer la description la plus rigoureuse possible du sémantisme conduit à une dynamique multipliant les sémèmes au point que le lecteur, même averti de ces questions et habitué à la complexité de l'analyse linguistique, en vient à penser qu'il existe un écart vraiment trop important entre la vision qu'il a du sémantisme du mot par sa pratique réfléchie de la langue et la représentation qui en est donnée. Il est parfaitement légitime d'y voir moins une analyse du sens qu'une élaboration *sui generis* du sens. La méthode sémique est d'abord un moyen d'investigation de la distance polysémique et c'est ainsi qu'elle est pensée par C. Moussy, mais force est de constater qu'elle est assez souvent devenue une technique à produire des sémèmes pour eux-mêmes. L'étude de *gloria* et *laus* (Thomas 2002) a fait l'objet d'un

compte rendu sévère où le recenseur (Viparelli 2003) a repris sur toute une page les différents sèmes avec les caractéristiques des sèmes (génériques ou spécifiques, inhérents ou afférents) pour s'interroger à la fin sur la vraisemblance linguistique de cette construction et finalement son utilité. Ce sont là des critiques qu'il ne faut pas négliger.

Il en est d'autres qui se situent sur un plan plus théorique. Toute une large part de la linguistique est fondée sur la pensée saussurienne, qui établit comme principe de base l'unité du signifié correspondant à l'unité du signifiant. Poser plusieurs sèmes revient à contredire l'unité du signifié (Cusimano 2008 : 56), ou alors il faut admettre que chaque sème est le seul signifié d'un signifiant propre, ce qui revient à dissoudre la polysémie dans une homonymie générale. Supposons que l'on passe outre à cette critique, la conjonction de plusieurs sèmes implique, dans le cadre de la polysémie, qu'il existe un ou des sèmes communs, mais ces sèmes ne correspondent pas à une unité sémantique, ils ne font pas un sens parmi d'autres et ils risquent de donner une image fautive de la signification (Touratier 2010 : 126-127). Rappelant les deux sens principaux dégagés par P. Morillon dans son étude de *sentire* :

I. « éprouver une impression sensorielle »

II. « prendre connaissance (éventuellement par l'intermédiaire d'impressions sensorielles) »,

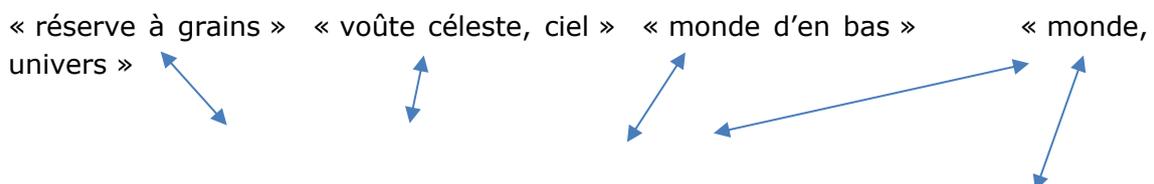
C. Touratier (2010 : 127) souligne : «...on voit que la partie de la signification éventuellement commune est obligatoire pour le verbe de perception, et facultative pour le verbe d'opinion. Et le reste de la signification est différent dans les deux cas. Il n'y a donc pas de véritable intersection. » Une réponse à ces objections paraît résider dans la sémantique du prototype, fort bien définie par C. Touratier (2010 : 128) : « ... le sème du lexème correspond à l'ensemble des traits sémiques qui définissent sa signification première et fondamentale. Tous ces traits sémiques sont prototypiques. Mais certains d'entre eux peuvent ne pas se retrouver dans telle ou telle signification plus ou moins éloignée du sens fondamental, étant entendu cependant que pour faire partie des significations non prototypiques d'un lexème, il faut avoir un sème en commun avec le lexème de la signification commune ou prototypique. ». Il est clair, cependant, que des significations peuvent s'enchaîner entre elles chacune avec une autre, sans comporter un trait sémique en commun avec la signification dite prototypique. C'est la différence entre la théorie standard et la théorie élargie du prototype. Au-delà de cette divergence, se pose un problème fondamental, celui des critères permettant d'attribuer à telle ou telle valeur le statut prototypique (Cusimano 2008 : 80) : est-ce la fréquence ? est-ce la position de sens premier ? Ces questions sont cruciales en lexicologie latine, étant

donné que le sens premier n'est pas forcément le plus fréquent et que lui-même n'est pas toujours connu.

Comment concilier l'unité du signifié et la plasticité sémantique ? C. Cusimano (2008 : 84-89) fait l'hypothèse que le signifié d'un signe linguistique est unique, en lien donc avec l'unicité du signifiant, et qu'il se concrétise en un sémème qui est le noyau du signifié : la diversité des valeurs est décrite comme la présence dans le signifié d'autant de traits sémiques d'application qui se greffent sur le sémème de base (TSA). Cela donne pour le mot *amour* un sémème /relation de caractère euphorique, d'intensité maximale dans l'implication envisagée/ et des TSA \contacts physiques\, \liens affectifs ou psychologiques\, \nature des relations\ (pour l'opposition *amour/aventure*). C. Touratier (2010 :142), tout en reconnaissant l'intérêt du modèle, émet des doutes sur la pertinence de l'exemple, car « le mot *amour* signifie toujours la même chose et les différents sens que lui attribuent les dictionnaires viennent simplement des différents objets sur lesquels il porte. » Toujours la même difficulté à gérer le jeu entre unité et diversité.

Cependant, si cette hypothèse retient l'attention, ce n'est pas seulement parce qu'elle concilie la nécessaire unité du signifié dans une conception saussurienne et l'évidente diversité des valeurs, c'est aussi parce qu'elle pense une mécanique d'ajouts dans le cadre d'une parole potentielle où ces TSA se trouvent préconstruits (Cusimano 2008 : 84-87 ; 112-117). Cette idée d'ajouts avec la distance par rapport à la base qu'elle implique nous a conduit à mettre au centre de l'analyse la réalité de l'écart en en donnant une représentation dynamique. Il existerait un noyau de signification commun à plusieurs sens, dont la portée fédératrice va jusqu'à un certain point au-delà duquel le lien se fait plus ténu. Le sémantisme serait animé d'une tension interne dont l'effet se fait plus ou moins sentir, sans qu'il soit pour autant nul, car alors s'opèrerait le passage radical de la polysémie à l'homonymie. Cette filiation plus ou moins étroite garantit l'unité du signifié en même temps qu'elle épouse le long cheminement de ses chemins de traverse. Nous avons proposé de rendre compte de cette dynamique plus ou moins forte en appelant *vecteur sémique* l'élément de sens qui la porte.

Une illustration intéressante paraît fournie par la polysémie de *mundus*. Le sème /en forme de cavité voûtée/ serait globalisant dans *mundus* et il constituerait le vecteur sémique, mais il n'intègre pas « parure, ornement », sens entrant dans la polysémie par le sème particulier /harmonie et beauté/ que comporte « univers », comme le résume le schéma suivant :



sème globalisant /en forme de cavité voûtée/  
 = **vecteur sémique**

« ornement,  
 parure »

(lien par sème particulier /harmonie et  
 beauté/

+ calque de κόσμος).

Cette difficulté à fédérer le sémantisme autour d'une valeur unique d'où découleraient les autres conduit à revenir plus largement sur l'analyse de la polysémie.

### 3.2. Pour une nouvelle typologie des relations polysémiques

La dynamique qui, jusqu'à un certain point, fédère les différents emplois du mot pose, au cœur de l'analyse, les écarts, mais elle peut sembler quelque peu 'impressionniste'. Or elle trouve une modalisation très pertinente dans la théorie de la polarité développée par R. Martin, qui distingue trois types de dérivations par rapport à un pôle.

#### 3.2.1. La polarité 'invariée'

R. Martin la définit ainsi (2007 : 25) : « Un signifié sémantiquement inchangé peut donner lieu, selon les situations, à des effets variables, en particulier par les locutions qui s'y rattachent et qui, en tant que telles, peuvent prendre des significations figurées (du type *avoir le vent en poupe* ou *avoir un enfant d'un premier lit*). La polarité est alors celle d'un sens invarié, modulé alors par les situations où il s'applique. » Les différentes valeurs se ramènent au noyau sémique d'un sens unique.

Les emplois de *dedere* sont les suivants : « livrer, remettre », « abandonner », *se dedere* s'adonner à », mais ils se fédèrent autour d'un sémème et d'un sens uniques « /donner à/ /en totalité/.

*Obtinere* « tenir solidement », « avoir en pleine possession », « conserver », « maintenir une opinion », « venir à bout de » se fédère autour de /tenir/ /dans la durée/ /face à/.

*Calumnia* « accusation fausse », « accusation injuste », « emploi abusif de la loi », se ramène à /pratique faussée/ /en droit/ /destinée à tromper/.

*Creber* a plusieurs applications, une forêt dense, des bâtiments nombreux, un discours riche de pensées, une respiration précipitée, une action qui revient à la charge, mais une unité autour de /qui arrive ou se succède coup sur coup/.

### 3.2.2. La polarité hypéronymique

Elle s'opère quand les sens d'un mot, au-delà de leurs différences, dérivent tous par arborescence hyponymique d'un contenu hypéronymique qui, et c'est important, ne constitue pas lui-même un sens.

R. Martin prend l'exemple du fr. *image* : l'image qui reflète la réalité d'un objet, l'image que je me fais de moi, l'image que j'ai de quelque chose, l'image graphique, pour faire dériver ces emplois d'un contenu commun /représentation/, qui n'est pas un sens du mot.

C'est le cas avec *princeps* dont les valeurs « le premier », « le plus important – qui est à la tête de », « qui guide – qui dirige », découlent toutes de « qui prend la première place », non attesté, mais implicite dans l'étymologie et en lui-même fédérateur.

Il est possible de placer dans cette catégorie *consciis*, dont les différentes valeurs « au courant avec d'autres », « confident », « complice », « conscient », « se sentant coupable », se ramènent, comme l'a bien montré M. Poirier (2005 : 901), à /qui sait quelque chose/ /et partage cette connaissance avec/.

Les valeurs peuvent avoir des différences allant jusqu'à une antonymie interne, comme pour *arguere* qui signifie « démontrer », « prouver », aussi bien que « convaincre d'erreur », « réfuter » « accuser » et M. Poirier (2005 : 900), qui relève ces sens contraires, montre que le verbe signifie toujours /montrer, mettre en lumière/, la différence tenant à ce que dans la première série d'emplois, l'objet présente un caractère négatif :

Cic. *parad.* 20 : *Si arguitur non licere ...*  
« Si l'on prouve que ce n'est pas permis ... »

tandis que la seconde série d'emplois est liée à la connotation positive ou neutre du complément :

Suet. *Cal.* 8 : *Plinium arguit ratio temporum.*  
« le calcul des temps (de paiement) accuse Pline », c'est-à-dire « Pline a contre lui les dates ».

### 3.2.3. La polarité prototypique

Si dans la polarité hypéronymique les différents sens dérivent d'un noyau qui n'est pas un sens attesté, ils peuvent aussi se rattacher tous à un même sens, bien attesté lui, et c'est la polarité prototypique, que R. Martin définit (2007 : 26) comme centrée sur une « représentation spontanément disponible », d'où les autres découlent avec une dérivation par tropes (extension/restriction, métonymie, analogie, passage au figuré) ou bien, ce qui est très proche, avec un déplacement par domaines sémantiques (espace – temps ; concret – abstrait) ».

Fr. *pur* exprime l'absence d'impureté (l'eau), l'absence de mélange (le vin), puis, par transposition figurée, l'absence de souillure morale : R. Martin écarte un hypéronyme /sans souillure/ au motif de l'expérience commune, car, écrit-il, « concrètement, je peux imaginer l'eau pure, mais pas la pureté morale, qui échappe à toute représentation. ».

Lat. *iugum* est d'abord le joug, la pièce qui attèle deux animaux, puis, par transfert métaphorique, il s'applique à plusieurs réalités, le joug symbolique sous lequel passent les vaincus, la crête et le sommet d'une montagne, un banc de rameurs, les liens du mariage, les liens de l'esclavage.

Lat. *errare*, c'est l'action de s'égarer en allant d'un côté et de l'autre puis le fait de faire fausse route, de s'écarter de la vérité.

Le mot *umbra* réfère d'abord à l'ombre produite par l'interposition d'un corps, de là l'ombre d'un mort et le fantôme, l'apparence, la proximité, l'ombre protectrice.

*Tristis* qualifie la personne affligée, chagrine et la chose désagréable, puis, comme de telles situations ne conduisent pas à l'exubérance, ce qui est sombre, sévère, austère. Cette catégorie soulève une difficulté, car il faudrait pouvoir s'entendre sur les critères de l'évidence prototypique, le statut de sens premier ou la fréquence.

#### 3.2.4. La polarité disjointe

Elle s'opère quand une valeur est nettement isolée des autres. Les sens 2 et 3 ont des éléments communs avec le sens 1, mais le sens 4, bien loin de comporter ce noyau commun, ne se rattache à l'un de ces sens que par un ou deux sèmes bien particuliers.

R. Martin (2007 : 27) prend l'exemple du français *rampe* : (1) « plan incliné », (2) « balustrade (rangée de barreaux) le long d'un escalier » (qui par nature est un plan incliné) ; (3) « rangée de lumières au bord de la scène ». Le sens 2 est analogique de 1, le sens 3 est analogique de 2, mais il n'y a rien de commun entre 1 et 3.

Lat. *fiscus* désigne une corbeille ou un panier d'osier employé surtout dans le pressage des raisins ou des olives (1), et (2) une corbeille à argent (Cic. *Verr.* II,3,197), (2) avec un sème commun /panier léger/, qui n'est plus présent dans (3) « trésor public », le lien se faisant seulement avec (2) par le sème /argent/ qui n'est pas en (1).

Sans reprendre l'ensemble de la polysémie du mot *nota*, cette structure s'observe entre 3 de ses valeurs : (1) « signe », d'où par métonymie (2) « étiquette » (Hor. *od.* 2,3,8) et par nouvelle métonymie, (3) « qualité (mise en évidence par l'étiquette) » (Hor. *sat.* 1,10,24, Colum. 9,15,3 : *mel secundae notae* « miel de seconde qualité »).

Il en est de même d'ailleurs pour fr. *marque*.

Plus complexe est la polysémie de lat. *consilium*, dont le *Dictionnaire EM* et le *Grand Gaffiot* donnent des présentations différentes, mais « assemblée » et « consultation » ont en partage un sème /réflexion commune/, tandis qu'ensuite le caractère collectif s'efface et l'idée de réflexion commune est bien moins présente quand l'accent est mis sur le résultat de cette réflexion (« décision, avis, plan, intention ») ou les modalités (« sagesse, prudence, habileté »).

*Lentus*, en lien avec *lentare* « rendre flexible », a pour sens premier « souple, flexible », dont deux sèmes différents rendent compte d'un développement propre : ce qui est souple, flexible est mou, d'où « lent » et « insensible » (Cic. *de orat.* 2,305) ; ce qui est souple, flexible plie, mais ne rompt pas, d'où « résistant, tenace », à propos d'un amour (Tib. 1,4,84) ou d'un calme persistant (Sen. *epist.* 70,3).

Les verbes aussi sont concernés, en particulier les préverbes en raison du signifié relationnel du préverbe.

*Adficere*, c'est « pourvoir de », « mettre dans tel ou tel état » avec l'idée d'un apport qui transforme, mais cette transformation s'efface quand l'accent est mis sur le résultat marqué négativement, « affaiblir ».

*Expedire*, au propre « débarrasser le pied, le dégager des entraves », signifie « dégager », « préparer » avec comme sème commun « libérer les possibilités d'action », mais l'idée d'entrave se perd quand prédomine celle d'action conduite dans la durée, à la base de « mettre en ordre, arranger », « exposer, expliquer », « développer – se développer », « être avantageux ».

#### 4. CONCLUSION

Le grand mérite de C. Moussy est d'avoir su développer un outil d'investigation de la polysémie, afin de mesurer les écarts entre les valeurs et de préciser les filiations de l'une à l'autre.

Elle a été appliquée au lexique latin sur des termes concrets et techniques, pour lesquels il est possible de déterminer le sens étymologique et le sens premier, où elle a montré toute sa pertinence. Son application élargie à de vastes corpus, à des termes plus abstraits a fait apparaître des difficultés : le niveau de généralité où placer les sémèmes fédérant des valeurs directement observables, le nombre de sémèmes, mais aussi le statut des sèmes et leur formulation à partir des occurrences. Sur ce dernier point, C. Moussy a lui-même amélioré la méthode, avec la distinction entre les sèmes inhérents et les sèmes afférents.

Elle s'est aussi trouvée au cœur de problèmes plus théoriques, lorsque la pluralité des sémèmes a été considérée comme une remise en cause de l'unité du signifié fondatrice de la linguistique saussurienne et c'est cette critique qui explique pourquoi C. Moussy n'a plus guère utilisé l'analyse sémique à partir du tout début des années 2000.

Les réflexions de C. Cusimano et de R. Martin conduites dans les années 2005-2010 nous ont aidé à proposer des aménagements qui essaient de penser ensemble le principe d'unité et la nécessaire diversité, ce qu'illustrent nos contributions au programme ANR du *DHELL (Dictionnaire historique et Encyclopédie linguistique du latin ; 2011-2015)*. Dans les conceptions plus contemporaines, le sens est un réseau de relations profondes et très abstraites, fixes<sup>12</sup>, ou il s'élabore en contexte, faisant de la polysémie une construction<sup>13</sup>, si bien que l'analyse sémique en tant que telle ne paraît plus occuper beaucoup de place, mais, y compris par les critiques qu'elle a suscitées, elle a contribué à l'élaboration de ces modèles récents.

Pour des latinistes, elle reste une voie permettant d'appréhender cette évidence première qu'est la diversité des valeurs de bien des lexèmes.

Il s'agit d'abord de comprendre les liens entre des désignations variées. La question se pose pour les lexèmes pris séparément, mais il est nécessaire aussi de placer le problème dans le cadre de la famille morpho-sémantique (formes simples et préverbées) : comment

---

<sup>12</sup> J.-P. DESCLÉE et GU. ZLATKA (2018) posent des invariants à un niveau cognitif plus profond et donc 'hors langue', où les significations sont représentées par des schèmes et non des sèmes

<sup>13</sup> M.-L. HONESTE (2015 : 106-110) déplace le niveau où se situe la polysémie, en concevant une monosémie de langue, où le signifié est un concept apte à une polydésignation de discours.

comprendre le sémantisme d'*exercere* (et de là *exercitium*, *exercitatio*, *exercitus*) à partir d'*ex* + *arcere* ?

L'analyse d'un grand nombre de termes polysémiques doit permettre d'élaborer une typologie des relations entre les sémèmes, ces « chemins polysémiques » (Fruyt 2005 : 27) que sont par exemple le genre et l'espèce, la cause et la conséquence.

L'apport de ces questionnements dans l'apprentissage du vocabulaire par les étudiants est important, comme en témoigne l'article novateur de M. Poirier (2005). Une fois explicités les liens, apparaissent des associations de significations qui peuvent avoir des enjeux culturels : il n'est pas indifférent que *colere* réunisse dans sa polysémie « habiter », « honorer (un dieu) », « cultiver » autour de l'idée que dans une société traditionnelle l'homme se trouve en un lieu pour une culture des sols avec des cultes locaux.

La comparaison entre les vocables latins et leurs succédanés français n'est pas non plus sans intérêt pour mesurer le devenir des surfaces sémantiques, qui peut se faire dans le sens d'une extension (de lat. *criticus* « juge des ouvrages de l'esprits » à fr. *critique* ; de lat. *reuolutio* « retour » à fr. *révolution*) ou d'une restriction (de lat. *uastus* « ravagé », « vide », « prodigieusement grand », « grossier » à fr. *vaste* ; de lat. *religio* à fr. *religion*), sans oublier les transferts et enrichissements d'une langue à l'autre (lat. *fides* et fr. *foi* ; lat. *respublica* et fr. *république*).

L'analyse sémique n'est pas une fin en soi, mais une voie dans la complexité et les évolutions des sens.

## RÉFÉRENCES

- BRÉAL, Michel, 1924 [1897<sup>1</sup>], *Essai de sémantique*<sup>6</sup>, Paris, Hachette.
- COSERIU, Eugen, 1975, « Vers une typologie des champs lexicaux », *Cahiers de lexicologie*, 27, 30-51.
- CUSIMANO, Christophe, 2008, *La polysémie : essai de sémantique générale*, Paris, L'Harmattan.
- DESCLÉE Jean-Pierre & ZLATKA Guentchéva, 2018, « La polysémie verbale appréhendée par une sémantique cognitive et formelle », communication au Congrès Mondial de Linguistique Française, 16 p. (<https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612005>).

FRUYT, Michèle, 2005, « Nature et limites de la polysémie », in : O. Soutet (ed.), *La polysémie*, Paris, PUPS, 23-36.

FRUYT, Michèle, 2007, « L'ambiguïté lexicale : quelques réflexions sur le latin », in : C. Moussy & A. Orlandini (eds.), *L'ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique*, Paris, PUPS, 2007, 49-56.

GAVOILLE, Elisabeth, 2000, *Ars. Etude sémantique de Plaute à Cicéron*, Louvain/Paris, Peeters.

GAVOILLE, Laurent, 2007, *Oratio ou la parole persuasive. Étude sémantique et pragmatique*, Louvain/Paris, Peeters.

GERMAIN, Claude, 1981, *La sémantique fonctionnelle*, Paris, PUF.

HONESTE, Marie-Luce, 2015, « Une approche expérientielle de la sémantique lexicale », *Intellectica. Revue de l'Association pour la recherche cognitive*, 64-2, 87-112.

MAROUZEAU, Jules, 1921, « Synonymes latins », in : *Cinquantenaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, Paris, Champion, 14-22.

MARTIN, Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

MARTIN, Robert, 2007, « Sur la nature du 'signifié de langue'. Réflexions d'un lexicographe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 102-1, 17-33.

MOUSSY, Claude, 1966, *Gratia et sa famille*, Paris, PUF.

MOUSSY, Claude, 1982, « Compte rendu de l'ouvrage de C. Germain, *La sémantique fonctionnelle*, Paris, PUF, 1981 », *Information Grammaticale*, 14, 48-49.

MOUSSY, Claude, 2010, *Synonymie et antonymie en latin*, Paris, L'Harmattan.

MOUSSY, Claude, 2011, *La polysémie en latin*, Paris, PUPS.

POIRIER, Michel, 2005, « Vraies et fausses polysémies : quelques leçons du travail de traduction », in : G. Calboli (éd.), *Papers on Grammar. Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics (Bologne, 9-14 juin 2003)*, Roma Herder, 894-907.

RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

TOURATIER, Christian, 2010, *La sémantique*, Paris, Armand Colin.

VIPARELLI, Valeria, 2003, compte rendu de Thomas J.-F., *Gloria et laus : étude sémantique*, Louvain/Paris, Peeters, *Bolletino di Studi Latini*, 33-2, 642-646.

**Pour citer cet article : Jean-François Thomas**, « Claude Moussy et l'analyse sémique », *Revue de Linguistique latine du centre A. Ernout. De Lingua Latina* n° 20, Décembre 2020, pages 68-94.